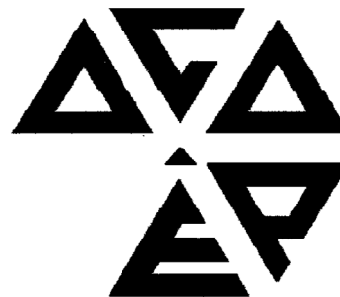




L'écho d'



Numéro **50**

Novembre 2013

Le mot du Président

Nous nous sommes retrouvés le 18 octobre dernier, un peu moins nombreux qu'aux années précédentes, pour tenir notre Assemblée Générale. Comme d'habitude, l'ordre du jour a donné lieu à des échanges sur les activités passées et sur celles en cours. Nous avons aussi partagé quelques points qui nous préoccupent et songé à l'avenir.

Depuis cette rentrée, la pérennité de l'atelier mémoire et du cercle de lecture est mise en cause du fait d'une importante baisse de fréquentation. Une communication dans le journal La Montagne, ainsi que nos efforts conjugués, parviendront-ils à redynamiser ces deux groupes ? Les ateliers créatifs (peinture sur soie, couture, cuisine, pâtisserie) et récréatifs (jeux divers), gymnastique, relaxation et conversation anglaise continuent d'être très appréciés, sans oublier les « dimanches d'accueil », précieux instants où l'isolement est comblé. D'autres activités progressent et les projets ne manquent pas. En après-midi, de décembre à février prochains, trois conférences seront proposées et d'autres, en soirée, commencent à se profiler. L'atelier numérique prend un nouvel essor. Chaque mardi André Montaurier donne des cours structurés, répartis sur trois niveaux. Des sorties culturelles, deux week-end de balades à pied et un séjour touristique de cinq jours à Annecy sont programmés. Il faudrait au moins quarante participants à chaque sortie en bus pour la maintenir.

Notre site Internet **www.centreagape.fr** est maintenant en ligne. Il est régulièrement mis à jour et il devrait - nous le souhaitons ardemment - attirer de nouveaux membres. Allez le consulter et faites-le connaître !

Nous avons eu une pensée émue pour les regrettées Flora Maurice et Yvette Faure qui nous ont quittés en cours d'année. Toutes deux ont été de longue date très impliquées dans la vie d'Agapê.

En raison du départ du conseil d'administration de Marie-Thérèse Blanchet et de Jacqueline Clairet (dont je salue leur grand dévouement au Centre Agapê) et d'une place restée vacante, nous avons procédé à l'élection de Jacqueline Jurie, de Yolande Martel et de Ginette Vallas. Bienvenue à elles trois et un immense merci à Jacqueline Clairet qui, durant de nombreuses années, a géré nos comptes avec une parfaite intégrité et a défendu au mieux nos intérêts collectifs.

Un sympathique buffet de l'amitié a conclu cette rencontre dans la convivialité et aussi dans la gourmandise. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à son succès.

LE MOT DU PASTEUR

Il est de tradition que le pasteur ajoute un petit mot dans le bulletin d'Agapè. Comme nous approchons de Noël, de l'équinoxe d'hiver où le jour devient de plus en plus court, voici un petit conte, écrit par Marie-Hélène Delval. Bon Noël à tous les membres d'Agapè !

Matthias H., pasteur

La ville dans la nuit

Il était une fois une ville où régnait la nuit. Il y avait des nuits de pleine lune et des nuits remplies d'étoiles. Et quand la nuit était trop noire, on allumait des lampes.

Mais c'était toujours la nuit.

Et puis voilà qu'un jour, un voyageur arrive ! Il raconte qu'il vient de loin, et qu'ailleurs, il y a des villes où après les heures de nuit viennent des heures de jour. Il raconte que le jour est si clair qu'on n'a même pas besoin de lampes. Les gens emmènent aussitôt le voyageur chez le maire. Ils veulent tous que l'on fasse venir le jour dans leur ville.

Le maire se met à bougonner : - Le jour, le jour ! Et où voulez-vous que j'aille le chercher, moi, le jour ? Et puis d'abord, combien ça coûte ?

Le voyageur répond : - Mais le jour ne s'achète pas, il vient !

Le Maire dit : - Ah ? Et pourquoi donc n'est-il jamais venu chez nous ?

Le voyageur répond : - Comment le jour viendrait-il, si personne ne l'attend ?

Le maire et tous les habitants en restent bouche ouverte ! Ils n'avaient jamais pensé à ça !

Le maire dit : - Attendre ! Attendre ! Mais ... comment fait-on pour attendre le jour ?

Alors une petite jeune fille blonde s'écrie en rougissant :

- Moi je sais ! Quand j'attends une lettre de mon amoureux, je cours à la boîte aux lettres dix fois, vingt fois, jusqu'à ce qu'elle arrive ! C'est sûrement comme cela qu'il faut attendre le jour, comme une lettre d'amour !

Le poète lève son doigt taché d'encre et dit :

- Moi, je sais ! Quand j'attends un vers, une rime, je m'assieds, je ferme les yeux et j'écoute dans ma tête. C'est sûrement comme cela qu'il faut attendre le jour, comme un poème !

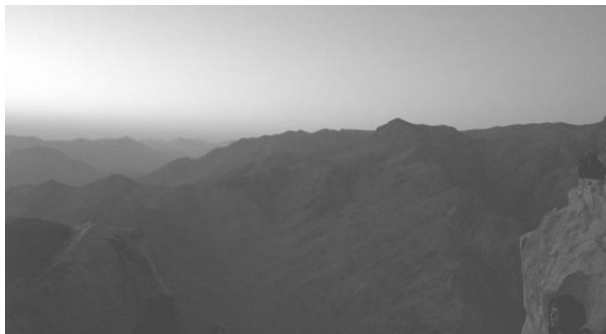
Et puis la boulangère secoue son tablier, plein de farine, et elle dit :

Moi je sais ! Quand mes pains sont au four et que j'attends qu'ils cuisent, je fronce le nez, jusqu'à ce que je sente la bonne odeur du pain doré. C'est sûrement comme cela qu'il faut attendre le jour, comme du bon pain !

Et tous, le jardinier et le maçon, la couturière, le pêcheur et l'épicier, le peintre et la maîtresse d'école, tous s'aperçoivent qu'ils savent comment attendre le jour.

Mais le maire bougonne encore : - C'est bien joli tout ça, mais ça prendra combien de temps d'attendre ?

Alors les gens s'écrient : - On va commencer tout de suite ! Et la jeune fille blonde se met à courir dix fois, vingt fois jusqu'aux portes de la ville pour voir si le jour arrive. Et le poète reste les yeux fermés, à écouter dans sa tête si le jour arrive. Et la boulangère fronce son nez pour sentir si le jour arrive. Et tous, le jardinier



et le maçon, la couturière, le pêcheur et l'épicier, le peintre et la maîtresse d'école, tous commencent à attendre le jour. Et bientôt, là-bas, au bord des toits, une minuscule ligne rose se met à grandir, grandir, et brusquement, un éblouissant rayon d'or saute pardessus les toits et il éclabousse la ville de lumière. Tout le monde crie en même temps : - Aaaaaah ! C'est comme un feu d'artifice. Mais c'était encore plus beau que le feu d'artifice. C'est le jour qui est venu ! Alors, pendant tout le jour, la ville entière est en fête ! Et puis, quand la nuit revient, le maire se racle la gorge et

il dit : - Bon, eh bien voilà, demain, vous élirez un autre maire. Il faut désormais que sur notre ville, le jour revienne sans cesse après la nuit ! Alors moi, maintenant, je serai veilleur de nuit et je passerai mes nuits à attendre le jour. Et depuis ce temps-là, sur la ville, il y a des jours et des nuits.

Parfois, le soir la boulangère, le maçon, la couturière ou le jardinier vont faire un petit tour dans le noir. Et quand ils rencontrent le veilleur qui marche dans les rues avec sa lanterne, ils lui disent : - Eh bien, veilleur, quelle nuit noire ! On dirait qu'elle ne finira pas. - Oh, elle finira, mes amis, elle finira ! Allez dormir. Le jour vient, je l'attends.



Mot de la Trésorière « sortante »

« Passer la main »

Mon deuxième mandat en tant que trésorière de notre association vient de prendre fin - conformément à nos statuts- lors de notre Assemblée Générale le 18 octobre 2013. Merci infiniment à tous les membres d'Agapê qui ont eu de la patience envers moi, de la gentillesse en m'apportant leur aide et leur soutien, ainsi que leur confiance, vraiment merci...

Je « passe la main » et je suis très reconnaissante à Jacqueline Jurie et à Jean-Louis Mazeau qui vont poursuivre la tâche de trésorerie. Nous connaissons leur sérieux, leur compétence et leur serviabilité. Merci à eux pour ce service essentiel à toute organisation.

Le Centre Agapê est une organisation porteuse d'initiatives qui se concrétisent dans les divers Ateliers. Elle est aussi porteuse de valeurs du vivre ensemble et du sens de la solidarité que nous exprimons d'ailleurs, dans le budget.

L'événement marquant de ces deux mandats fut les 40 ans d'AGAPÊ, il y a eu une mobilisation de beaucoup et un partage des compétences pour son succès, là encore bravo à tous et toutes.

Je voudrais également remercier le Conseil presbytéral de l'Église Protestante Unie de Clermont-Auvergne et son Président Alain Chapon qui ont permis une compréhension mutuelle dans nos relations et tout particulièrement l'accord d'une base de calcul pour la contribution aux frais d'occupation des locaux au 11 rue Marmontel, siège de notre association.

Tous mes souhaits pour le bien vivre ensemble de chacun et chacune à Agapê !

Jacqueline Clairet

A propos du Club Lecture



Cette année nous n'avons pas eu d'inscriptions pour participer à notre cercle de lecture.

Oui ce club était une occasion lors de sa création de concrétiser des échanges culturels, ce qui est dans l'esprit des statuts d'Agapê.

A l'origine nous étions nombreux (dix à quinze participants réguliers) et divers thèmes pouvaient être traités. Cela a permis d'ouvrir des discussions où chacun avait sa part, même si, parfois, un sujet était moins familier à certains d'entre

nous.

La situation actuelle a été évoquée au dernier Conseil d'Administration. Les lecteurs doivent mieux faire connaître leurs attentes ; si besoin des fiches pourront être établies pour qu'ils puissent exprimer leurs souhaits.

Très vite nous saurons comment maintenir une activité ouverte à tous et surtout utile et moderne.

Jean-Claude Fondeville

Voyage dans le Perche

1ère Journée – vendredi 7 mai

Dans une ambiance joyeuse nous partons en direction du Perche. Pays inconnu de la plupart d'entre nous. Premier arrêt pour un "petit déjeuner" où nous retrouvons les amis. Dans le car, quelques informations sont données sur cette province du Perche dont la capitale est Nogent-le-Rotrou. La forte identité de cette région tient en grande partie à son droit coutumier distinct des coutumes de Normandie, du Maine ou de l'Île de France. Région frontalière à la fois des territoires du roi de France et du duc de Normandie. Elle a toujours été une province stratégique.

Un fort mouvement d'émigration s'est amorcé dès le XVII^{ème} siècle en direction du Québec. En une trentaine d'années plus de 250 d'émigrants sont ainsi partis vers les rives du fleuve Saint Laurent.

Nous découvrons ce pays de collines, très boisé, reposant et riant sous le soleil. Des noms reconnus sur les panneaux indicateurs indiquent que nous sommes dans le pays des Nouettes, le château de la comtesse de Ségur qui aimait y écrire ses livres pour enfants. Et d'ailleurs n'est-ce pas dans "les Vacances" qu'est faite l'allusion à un marin parti chercher aventure au-delà des mers? Plus tard lors de la veillée-légendes on retrouvera également les loups peuplant les forêts où, comme les petites filles modèles, l'on pouvait s'y perdre. Et c'est vrai qu'elles sont grandes ces forêts...

Petite visite du château de La Ferté Vidame: L'ancienne demeure de la famille de Saint Simon a été détruite lors de la révolution. Il ne reste de ce véritable palais que la façade majestueuse en briques et en pierres. Gaël, le fils de Chantal, saura nous raconter l'histoire et nous faire aimer les vestiges du parc (perspective magnifique dans les bois de l'allée d'entrée) A la Restauration le domaine passa à la duchesse d'Orléans, puis à sa mort, à son fils Louis-Philippe, futur roi des français. La révolution de 1848 interrompra les restaurations entreprises. Le célèbre mémorialiste Louis de Rouvroy, duc de Saint Simon a logé dans ce château et c'est à La Ferté Vidame qu'il décrivit la cour de Versailles : ses manières, ses limites. Surtout un système de société permettant au roi de garder la noblesse. Est-ce là



qu'il a décrit ainsi la réaction de Louis XIV écoutant ses courtisans lui réclamant la révocation de l'Edit de Nantes : "Le roi avalait ce

poison à long trait" ?

Découverte ensuite de la chapelle de Réveillon, petit bijou dans son écrin de verdure avec sa charpente en nef de bateau et ses peintures du XVI^{ème} siècle (pas des fresques) décrivant le ciel, l'enfer, les apôtres. Les couleurs sont magnifiques et c'est ainsi à l'abri des arbres toute une leçon de vie donnée par la peinture des 3 morts (3 jeunes gens en fête rencontrent 3 morts: attention jeunes gens, voilà comment vous allez finir, la vraie vie n'est pas celle que vous menez). Une partie de mon cœur est restée dans ce coin de forêt où l'appel d'un "au-delà" est si vivace.

Nous logeons à Senonches, petit village riant, dans des huttes très confortables en plein bois ce qui ravira ceux qui aiment la nature. Est-ce le stress de la préparation du voyage? Chantal oubliera sa valise dans le car et empruntera le matériel indispensable à la nuit à ses compagnes de hutte.

Sabine Ecoiffier

2ème journée – samedi 8 mai (St-Médard)

Au matin de ce deuxième jour, comme d'habitude les agapéens ont envahi, avant l'heure, la petite salle à manger au bord de l'eau (très pratique



pour le personnel pour faire le service !). Puis en route pour le Manoir de Courboyer ; nous traversons la campagne percheronne entre prairies, forêts, étangs parsemés de charmants villages aux maisons basses aux murs de silex, avec des toits de tuiles plates.

Courboyer est le premier manoir du Perche classé monument historique. Il est le siège de la maison du Parc naturel régional du Perche logé dans les anciennes dépendances agricoles. La demeure seigneuriale, bâtie à la fin du XV^{ème} siècle à flanc de coteau, est une haute bâtisse avec des échauguettes postées aux 4 angles, des fenêtres à meneaux, flanquée d'une grosse tour ronde ; elle est l'illustration de la période de reconstruction qui suivit la guerre de cent ans qui avait pillé la région. Après la visite guidée nous avons pu déguster un excellent repas fait des produits du terroir.

Nous poursuivons notre découverte de la région en nous rendant à l'écomusée du Perche où sont reconstitués les ateliers d'artisans d'autrefois. Cet écomusée se situe dans l'ancien prieuré de Sainte-Gauburge qui dépendait, au 17^{ème} siècle, de l'Abbaye

de Saint-Denis ; il subsiste de celui-ci une imposante église en grande partie gothique et le logis prieural avec une tour finement décorée.

Pour terminer l'après-midi, visite d'une escargotière où le propriétaire, passionné et un tantinet écolo, nous a tout dit sur l'escargot : sa façon de vivre, sa sexualité, sa naissance, sa force... La visite fut agrémentée d'une dégustation assortie d'une boisson au sureau.

Notre retour à Senonches se déroula sous l'orage. Après un repas au service languissant, Gaël nous a régalez de contes et légendes du Perche, avant d'aller dormir au son de la pluie qui tambourinait sur le toit des cabanes, qu'il fallut atteindre à la lueur des lampes électriques.

Suzanne Delacroix

3ème journée - dimanche 9 juin

Je reprends donc la plume, un mois après nos journées de randonnées à Lyon. Cette fois, nous n'avons pas du tout connu le même genre d'émotions. En effet, nous n'avions pas de tram, de métro ou de train à poursuivre.

Déjà, dans la nuit du samedi au dimanche, la pluie faisait des claquettes, non pas sur les trottoirs, mais sur les toits en tôle de nos bungalows. Et elle a continué toute la nuit jusqu'à 8 ou 9 heures du matin. La journée s'annonçait bien !

C'est donc par un temps très bas que nous avons pris la route pour le château d'Anet, près de Dreux.

C'est un magnifique bâtiment que Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brézé, grand Sénéchal de Normandie, fit construire à partir de 1547. Les travaux durèrent cinq ans sous la direction de Philippe de l'Orme, un architecte célèbre, avec la collaboration de personnalités de l'époque : Bienvenuto Cellini, Germain Pilon, Jean Cousin, Léonard Limousin.

A la mort de Diane de Poitiers, en 1566, sa fille, Louise de Brézé, duchesse d'Aumale, fit élever, pour abriter son tombeau, une chapelle funéraire près du château. Nous avons pu la visiter aussi.



Diane de Poitiers fut la favorite d'Henri II, fils de François 1^{er}, mort à 40 ans dans un tournoi. Elle est

morte à 66 ans, sans doute d'un empoisonnement car elle buvait des bouillons à base d'or.

Par la suite, le château a changé plusieurs fois de propriétaires : les ducs de Vendôme au 17^{ème} siècle, la duchesse du Maine puis le duc de Penthièvre au 18^{ème}.

A la Révolution, il fut en partie détruit. Et c'est à partir de 1840 que commence la période des restaurations qui ont permis de lui redonner toute sa splendeur.

Une histoire assez compliquée, donc !

Je reconnais bien volontiers que je n'ai pu tout suivre au cours de la visite. Aussi suis-je allé chercher de l'aide auprès des nouvelles technologies numériques. On ne louera jamais assez les bienfaits de la modernité.

Après le château d'Anet, nous sommes partis visiter la Chapelle royale de Saint-Louis, à quelques kilomètres de Dreux. Là aussi, j'ai eu recours au numérique pour compléter mon compte-rendu.



Voilà encore un magnifique édifice érigé en 1816 à l'emplacement de l'ancienne forteresse des Comtes de Dreux. La Chapelle Saint-Louis devient à partir de 1830 la nécropole de la famille d'Orléans. C'est la duchesse d'Orléans, fille du duc de Penthièvre (on le retrouve), qui a demandé sa construction. La Chapelle abrite les sépultures de cette famille, le mausolée du roi Louis-Philippe et un grand nombre de gisants de la famille. Ils ont été réalisés par les plus grands noms de la sculpture funéraire française du 19^{ème} siècle : Millet, Barre, Lenoir, Pradin, Mercier. C'est ce dernier qui sculptera le mausolée du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie.

La Chapelle est aussi ornée de magnifiques vitraux de Sèvres évoquant des scènes religieuses ou historiques comme la vie de Saint-Louis, patron de cette Chapelle. C'est là que les artistes ont fait apparaître le fameux « bleu de Sèvres ».

Ainsi, j'ai été particulièrement intéressé par la diversité des visites et la beauté de certains sites historiques au cours de ce voyage.

Nous avons donc découvert une région que d'aucuns ne connaissaient que par ses chevaux.

Jacky Defaux

visite d'une héliciculture

Il est souhaitable de lire ces quelques lignes puis de visionner ce lien.

A Préaux du Perche dans l'Orne, nous avons visité une héliculture. (Héliculture : élevage d'escargots)

En héliculture les escargots sont élevés dans une serre et pondent généralement deux fois par an, 90 à 150 œufs. Pour favoriser la ponte : température 21°, humidité 80 %.

Environ une trentaine de jours après la ponte les œufs donneront naissance à des escargots de quelques milligrammes.

Les escargots sont nourris avec du végétal et un mélange végétal céréales broyées.

L'escargot « gros gris » est comestible au bout de 6 mois, son espérance de vie est entre 5 et 6 ans... quand il échappe aux prédateurs...

www.escargots-du-perche.com sur ce lien vous pouvez cliquer « à découvrir » puis clic « vidéo » pour avoir des informations sur l'escargot...



oeufs d'escargots
d'une semaine environ.

SORTIE EN LIMOUSIN DU 6 OCTOBRE

Nous nous retrouvons une trentaine pour cette première sortie en direction du Limousin. Malheureusement, le soleil n'est pas des nôtres et nous roulons toute la matinée dans le brouillard mais, à l'approche du lac de Vassivière, le ciel s'éclaircit enfin.

Ce lac est un des buts de notre sortie. C'est un lac artificiel de près de 10 km² qui fut créé entre 1947-1950 suite à la construction d'un barrage sur la vallée de la Maulde, affluent de la Vienne. C'est l'un des plus importants lacs artificiels de France au nord-ouest du plateau de Millevaches, à la limite des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.



Lors de la mise en eau du lac, huit lieux-dits et villages, évacués de leurs habitants, ont été engloutis par la montée des eaux.

Dans les années 60-70, un élu local eut l'idée de faire aménager les bords du lac en site touristique. Ainsi, plages, ports, villages de vacances, hôtels, restaurants et camping vont se développer attirant vacanciers, plaisanciers,

touristes, randonneurs...

Une route, faisant le tour du plan d'eau, fut construite pour desservir les villages et hameaux nouvellement créés.

Le lac de Vassivière présente plus de 7 600 hectares de zones naturelles. En son centre se trouve une île de 70 hectares qui abrite un centre d'art contemporain créé en 1990. Nous avons donc navigué sur ce plan d'eau tout en nous restaurant en compagnie de deux autres cars, en écoutant les explications du capitaine et, en intervalles, au son de l'accordéon qui nous a abreuvés d'airs bien connus ; pour ma part j'aurais préféré de temps à autres une musique plus douce.

En accostant, nous avons repris le car qui nous a conduits par les petites routes charmantes et sinueuses de la Creuse jusqu'au domaine de Banizette. Nous avons pu ainsi apprécier des paysages qui faisaient rêver les randonneurs.

Le domaine de Banizette est une ancienne seigneurie rurale, siège d'un fief du XV^{ème} siècle, d'une superficie de 125 hectares qui comprend tous les éléments de l'activité rurale des siècles passés : manoir, métairie, colombier, bergerie, four à pain, bief, moulin. Cet ensemble, composé de 7 bâtiments du XI^{ème} au XII^{ème} siècle, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Il offre à ses visiteurs, dans un domaine encore bien vivant, un joli cadre de verdure, un bel ensemble architectural, une évocation de la vie rurale d'autrefois.

Nous serions restés plus longtemps, mais c'est l'heure du retour après avoir absorbé, à la sauvette, un verre de jus de fruit et un petit gâteau.

Merci à Suzanne et Jean-Claude qui tiennent toujours à nous faire découvrir un petit bout de leur cher Limousin.

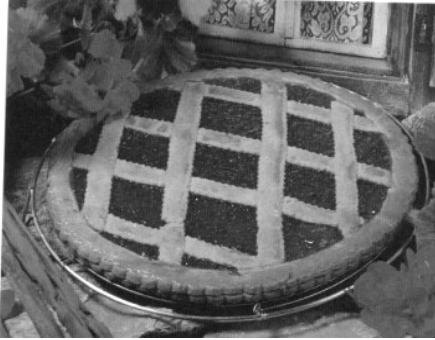


Suzanne Delacroix

LINZERTOTE (Tarte)

Préparation : 10 mn
(3 heures à l'avance)
Cuisson : 30 mn environ

Pour 6 personnes



. 175 g de farine – 75 g d'amandes en poudre – 75 g de sucre en poudre – 1 œuf – 1 cuill. A café de cannelle en poudre – 70 g de beurre mou – une pincée de sel – 1 citron non traité – 150 g de confiture de framboises – sucre glace (facultatif) – beurre et farine pour le moule.

- 1 Rincez le citron, brossez-le et séchez-le. Râpez le zeste du demi-citron. Déposez la farine en fontaine dans une jatte. Dans un bol, mélangez le sucre, la poudre d'amandes, la cannelle, le zeste de citron et la pincée de sel. Ajoutez le beurre mou en noisettes et l'œuf. Pétrissez rapidement, puis ramassez la pâte en boule. Enveloppez-la dans du film alimentaire et réservez-la 3 heures au réfrigérateur.
- 2 Beurrez et farinez un moule à tarte de 22 cm de diamètre. Garnissez-le de pâte et récupérez les chutes. Piquez la pâte avec les dents d'une fourchette. Etalez la confiture de framboises de façon uniforme sur toute la surface.
- 3 Etalez le reste de pâte et, à l'aide d'une roulette à pâtisserie, découpez des lanières de 1 cm de largeur. Disposez-les en forme de croisillons sur la confiture. Glissez la tarte dans le four préchauffé à 200° (th 6/7) et laissez cuire 30 min. Laissez la linzertote tiédir dans le moule. Démoulez-la ensuite sur une grille à pâtisserie. Saupoudrez de sucre glace tamisé. Servez froid.

A vos agendas 2014 !

Il est de tradition, chaque année, qu'un culte soit animé avec les membres d'Agapê.

Le **dimanche 19 janvier 2014** a été choisi. Nous nous retrouverons autour d'un repas typiquement italien, concocté par l'atelier cuisine des jeudis.

Nous vous attendons avec grand plaisir.

Merci de vous inscrire au repas auprès du secrétariat d'Agapê avant le

lundi 13 janvier 2014.

Participation au repas :	adulte	10 euros
	enfant	5 euros



DATES A RETENIR



Fêtes de Noël

Vendredi 20 décembre 2013 à 19 h :

Noël au Centre AGAPE

- ♦ Méditation
- ♦ Animation « Groupe vocal AMIDIEZ »
- ♦ Apéritif dinatoire

Important : N'oubliez pas de renvoyer votre bulletin d'inscription avant le 10 décembre accompagné du règlement de la soirée par chèque libellé à l'ordre du Centre AGAPE.

Dimanche 5 janvier 2014 :

Fête de Noël des dimanches d'accueil.

- ♦ 12 h : repas de fête : N'oubliez pas de vous inscrire !
- ♦ après-midi récréative, goûter, ambiance chaleureuse.

Dimanche 19 janvier 2014

à 10h 30 : culte « AGAPE » suivi d'un repas voir les détails en page xx

Visites guidées à caractère culturel :

Jeudi 12 décembre 2014 : « SEANCE DE CINEMA RETRO »,

Jeudi 16 janvier 2014 : Conférence : « UN EPISODE AUVERGNAT DE LA BATAILLE DE L'EAU LOURDE » par Gilbert Trillat

Pour la suite, voir programme à votre disposition à l'accueil

Randonnées pédestres : le dimanche tous les 15 jours (voir programme)

Club Informatique : renseignez-vous à l'accueil.



5 jours de repos et de visites culturelles :

«Annecy, son lac et ses alentours»

du 25 au 29 mai 2014 (Ascension 2014).
Programme en cours d'élaboration.
Pension complète au Pavillon des Fleurs
à Menthon-Saint-Bernard, face au lac.

Inscriptions à partir du 3 décembre 2013.

L'inscription sera considérée comme définitive après versement
de 70 euros d'arrhes (assurance annulation facultative, paiement ANCV possible).
Voyage réservé en priorité aux adhérents d'Agapê.
Possibilité de participation de non adhérents.

**3 jours de randonnée
aux alentours d'Aubazine (Corrèze)**
Du samedi 7 au lundi 9 juin 2014 (Pentecôte)

Détail du week end et date d'inscription ultérieurement

